GUIDE TECHNIQUE

SALON HABITAT & BOIS LIMOGES

23 au 25 septembre 2022 – Parc-expo

Organisateur d'événements

MES INTERLOCUTEURS

Commercial :
Aurélie PARVEAU
aparveau@leo.fr
02 52 60 55 99

Sylvie MACHAT
sylvie.machat@orange.fr
06 72 21 88 71

Technique & communication :
Justine MORELLE
jmorelle@leo.fr
07 63 23 65 47

MONTAGE

Mercredi 21 septembre — **8h – 19h**
Jeudi 22 septembre — **8h – 19h**
Vendredi 23 septembre — **8h – 9h30**

Pour les stands extérieurs uniquement de 14h à 19h le jeudi 22 sept.

Ouverture du salon vendredi à 10h.
Mon stand devra être finalisé à 9h30 au plus tard.

J'ai des objets volumineux (+ de 2m50 de haut ou large) : **je les décharge avant la fermeture des portes sectionnelles, jeudi 22 sept. à 17h.**

Il est interdit de pénétrer dans les halls avec un véhicule. **Je prévois mon propre matériel de manutention (transpalette, chariot élévateur…).** Les chariots élévateurs sont interdits le vendredi matin 23 septembre, avant ouverture.

J'ai un colis à me faire livrer : Réception par nos soins possible à partir du mardi 20 septembre.
J'indique : **Salon Habitat & Bois + mon enseigne + mon n° stand**
Parc des Expositions - Bd Robert Schuman - 87100 Limoges

MON STAND

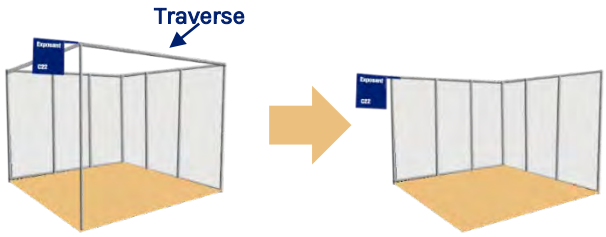

J'ai omis de préciser que je ne souhaitais **pas de traverses** sur mon stand lors de mon inscription.

Je fais la demande à **Justine,** au plus tard le **lundi 12 septembre.**
Sous réserve de possibilités techniques

Je souhaite ajouter des options :

Coton gratté noir

Rampe de spots

Nettoyage du stand

Mobilier

Je demande mon devis à **Sylvie ou Aurélie** au plus tard le **lundi 12 septembre,**
Au delà votre demande ne pourra être prise en compte.

DÉMONTAGE

Dimanche 25 septembre — **19h - 22h**
Lundi 26 septembre — **8h - 12h**

Je récupère l'ensemble de mon matériel avant 12h.
Si je le souhaite, je peux récupérer la moquette de mon stand.

Je laisse mon emplacement dans l'état où je l'ai trouvé.
Tout dommage sera facturé :

- Cloison : 75 € HT
- Traverse, barre, poteaux : 30 € HT/ml
- Mobilier : 3 fois la valeur de location
- Boîtier électrique : 300 € HT

Il est interdit de percer, clouer ou utiliser du scotch double-face sur les cloisons.

GUIDE TECHNIQUE

GARDIENNAGE

Un gardiennage est assuré les nuits du mercredi au dimanche inclus.

MER 21/09	JEU 22/09	VEN 23/09	SAM 24/09	DIM 25/09	LUN 26/09

Pendant **les horaires d'ouverture** aux exposants, l'organisateur décline toute responsabilité concernant les pertes, vols ou détériorations sur votre stand.

PROPRETÉ

Le nettoyage de mon stand m'incombe pendant toute la durée du salon*. Le nettoyage des parties communes est assuré par l'organisateur.

Je dépose mes **petits déchets** dans les **containers** prévus à cet effet, **et les gros** dans la **benne** (voir plan).

** Sauf option nettoyage prise*

PENDANT LE SALON

Ouverture aux exposants :

Vendredi 23 septembre	**8h – 20h**
Samedi 24 septembre	**9h – 19h30**
Dimanche 25 septembre	**9h – 22h**

Ouverture au public :

10h – 19h	
10h – 19h	
10h – 19h	

• BADGES

À mon arrivée je me présente à l'accueil exposants. Mes badges me seront remis sous réserve que le règlement total du stand soit effectué.

• RESTAURATION

Le Grilladin sera présent pendant les horaires d'ouverture pour proposer une offre de restauration & snacking.

• CONFÉRENCES

Le salon accueillera des conférences sur les thèmes de l'habitat et du bois. Je contacte **Justine** si je souhaite animer une conférence ou proposer une animation.

• POT EXPOSANT

Vendredi soir aura lieu l'inauguration officielle du salon **à partir de 17h30**. A son issue, un verre de l'amitié sera proposé.

INFORMATIONS LÉGALES

• LOI HAMON

Pour rappel : doit être affiché de manière visible sur votre stand, un panneau **format A3** minimum, dans une taille de caractère au minimum **corps 90**. Il doit comporter la mention suivante :

LE CONSOMMATEUR NE BÉNÉFICIE PAS D'UN DROIT DE RÉTRACTATION POUR TOUT ACHAT EFFECTUÉ DANS CE SALON.

Téléchargez la version imprimable sur le lien : bit.ly/3vR8Eqo

ATTENTION ! Pour une société, tout manquement peut donner lieu à la délivrance, par les agents de la DGCCRF, d'une amende qui peut s'élever jusqu'à 15.000 €.

• INFO VIGILANCE

Vous allez probablement recevoir des « bons de commande » ou courriers au nom du salon, de la part de sociétés privées étrangères qui vous réclameront la mise à jour de vos informations puis des sommes d'argent pour procéder à la publication de vos informations sur leur site web.
Ne vous laissez pas abuser par le fait que ces courriers comportent parfois le nom de notre société ou de notre salon. Ces sociétés n'ont aucun lien avec la nôtre et nos manifestations.

Nous vous conseillons de faire part de cet avertissement à votre service comptabilité.

GUIDE TECHNIQUE – Plan du Salon

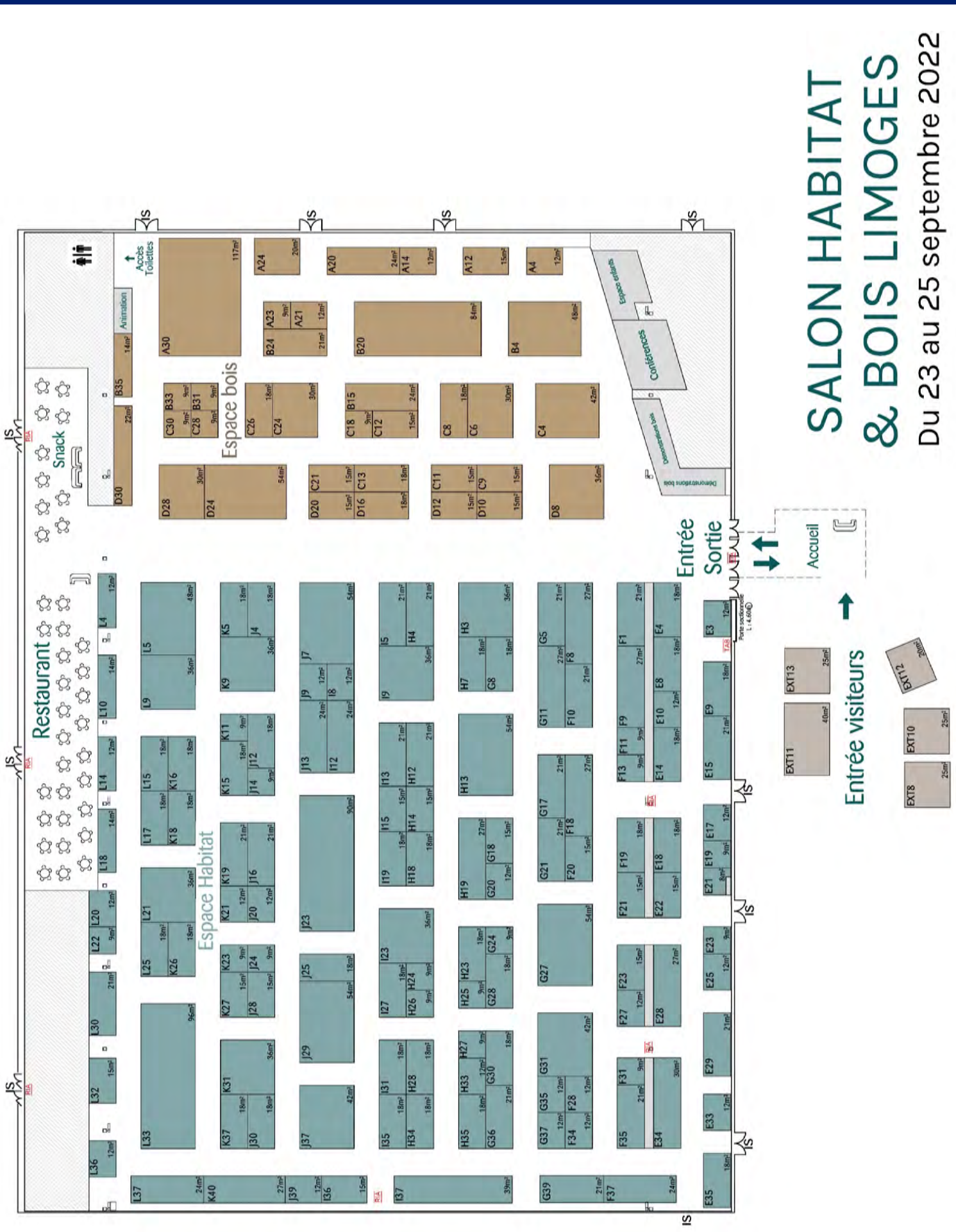
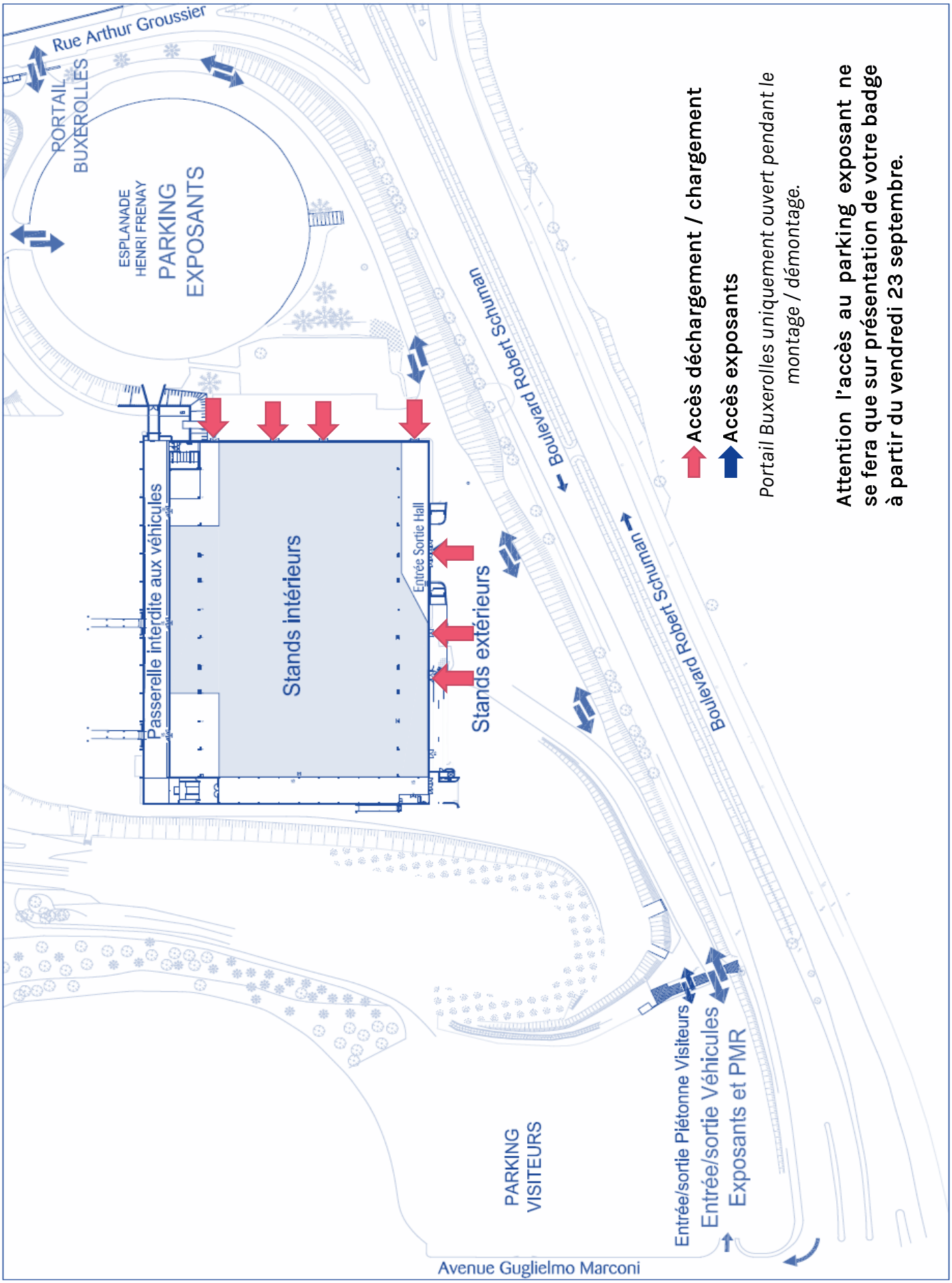
GUIDE TECHNIQUE – Plan de Masse